

AZAT-LE-RIS

Eolien : développement local et renforcement des richesses

Décidément, la « campagne » n'est pas en retard dans un monde qui regarde plus près son avenir.

Le pétrole augmente sans cesse. Fruit de guerres et de spéculations, il fait craindre des manques cruels dans une société mécanisée et des coûts exorbitants que l'on ne pourra suivre.

Certes, des entreprises (Bolloré, Dassault Systèmes, Renault, Heuliez...) travaillent sur des véhicules électriques qui dépassent maintenant les 250 km quotidiens et se rechargent en moins d'une nuit mais pour le matériel agricole, on n'est pas près d'y arriver.

Et pour beaucoup, l'électricité, en France, c'est le nucléaire, avec ses risques (Tchernobyl) et ses déchets dont personne ne veut (comme les poubelles au demeurant...). Les recherches vers les énergies renouvelables vont donc bon train et la Communauté de Communes de la Basse-Marche, qui regroupe 10 communes du canton du Dorat et ses élus ont donc planché sur le sujet.

A la différence de la CUMA de Blond qui porte un projet « populaire » avec investissement des acteurs locaux qui réinvestissent dans leur territoire, l'idée portée a été confiée à un groupe international, Ostwind (société familiale allemande fondée par les créateurs des « Verts » en Allemagne, mais qui s'étend maintenant sur toute l'Europe)... qui le rendra à qui le veut.

Une première réunion d'information s'est tenue à la salle Gilbert-Bizaguet le 4 avril à 19 h et plus de 100 personnes étaient présentes pour s'informer, mais aussi échanger et donner leur avis. C'est Jean-Marie Guillemaître, vice-président de la CdC qui introduisait le débat, présentant l'équipe d'Ostwind, mais aussi M. Jacques Quantin, médiateur du cabinet « Confluences » (Bagnole), consultant en concertation environnementale et qui mènera la soirée



de main de maître.

Après une présentation des nouvelles règles (européennes, avec la directive de 2001 demandant la production de 22% d'énergies renouvelables à l'aune de 2010, nationales et mondiales avec les accords de Kyoto signés en 1997) par M. Quantin, des besoins, des possibilités, c'est la société Ostwind qui présentait la pré-étude (très pointue, très fine) sur les possibilités sur le territoire.

Une étude qui montre que l'on doit éviter les fréquences radios, les passages d'avions, d'oiseaux, de chauve-souris, la proximité de lieux préservés (châteaux, églises, maisons d'habitation...).

Un travail technique de première qualité qui n'empêche pas un débat riche. « Que fait-on du service public. Ce que vous proposez, c'est des infrastructures que seuls les riches et les grandes compagnies pourront se payer ». « Pourquoi ne pas développer l'hydraulique » « On confie l'énergie au privé, comme on l'a fait avec l'eau et on en a déjà vu les dérives ». « Pourquoi ne pas planter ces éoliennes sur des terrains publics ». « La libéralisation de l'énergie est une catastrophe »...

Thierry Surun, maire du Dorat, président de la Communauté de Communes souligna « que la volonté de la CdC était de ne pas mettre d'argent public ».

Les dirigeants et techniciens d'Ostwind ont de plus présenté leur place dans l'Europe. « A 90% nous travaillons

à l'appel de communes ou Communautés de Communes ». Certes... mais au bout et lorsque ces éoliennes sont installées, elles sont à 90%... privées.

Mme Jardel demanda à combien pourrait être revendue l'étude (à Blond, elle est propriété de la CUMA) et il n'y eut pas de réponse. De plus, les « postes source » (l'endroit où EDF branchera ce parc éolien) sont lointains (15 à 20 km), d'où des coûts augmentés.

Un élu de Lathus (Vienne) s'étonna : « Vous nous dites que vous allez mener une étude, alors que ce qui vous venez de nous montrer est bel et bien une étude complète. Vous savez très bien où vous allez ».

Le vent est dans l'air. La région d'Azat-le-Ris, Thiat, Darnac, Oradour-Saint-Genest est « porteuse ». Si ces ingénieurs ont déjà investi dans le territoire, ce n'est pas pour perdre de l'argent. La vraie question sera à reposer aux autres réunions publiques qui seront organisées : « Qui sera propriétaire de l'électricité de demain. EDF... donc le public, ou des groupes comme Total, Suez-GDF, Poewo... »

La France, rappelons-le, s'est développée après la seconde guerre mondiale en fédérant les chemins de fer, en nationalisant l'électricité. Le tout libéral est-il l'avenir ? Sûrement pas, il suffit de demander aux Californiens le coût actuel de leurs branchements...

ANDRÉ CLAVE

